REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LE QUILLIO

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212202600-20251219-2025_12_02-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	14	14

VOTE
A l'unanimité des présents Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mr HAMON Xavier, Maire

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux **le 9 décembre 2025.**

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie **le 9 décembre 2025.**

Présents : HAMON Xavier, EVANO Jacques, JEHANNO Anne-Cécile, COJAN Daniel, TILLY Florent, BURLOT Alain, LE POTIER Jacques, LE BOUDEC Isabelle, CARREE Kévin, TAILLARD Michel, ROBIN Julien, Adeline COLLIN, Laëtitia LE HELLOCO, Christine LEBON

A été nommé secrétaire : Michel TAILLARD

2025-12- 02 Tarifs communaux 2026-2027

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- **VOTER** les tarifs pour les années 2025 et 2026 comme suit :

- **Petite Salle de la Mairie :**

Location réunion aux particuliers extérieurs : 60 €
Location pour les familles lors d'obsèques : 40 €

- **Cimetière :**
  - Concession (50 ans) : 100 €
  - Columbarium (10 ans) : 250 €
  - Caveautin (10 ans) : 300 €

- **Pont Bascule :**
  - Abonnés : abonnement annuel 25 €
    la pesée 2 €
    Perte Carte d'abonnement 20 €
  - Monnayeur : de 0 à 5 tonnes 2 €
    de 5 à 10 tonnes 3 €
    de 10à 20 tonnes 4 €
    de 20 à 30 tonnes 5 €
    + de 30 tonnes 7 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212202600-20251219-2025_12_02-DE

- **Salle des Fêtes :**

Salles des Fêtes	LE QUILLIO			
	Commune		Hors Commune.	
Tarifs	Année 2026	Année 2027	Année 2026	Année 2027
Bal - Bal Mariage - Vin d'Honneur	150 €	150 €	210 €	210 €
Repas privé 1 jour ou Association	200 €	250 €	280 €	330 €
Repas privé 2 jours	250 €	300 €	330 €	380 €
Loto - Concours de cartes	150 €	150 €	210 €	210 €
Collation enterrement – Hommage civil – repas à emporter	100 €	100 €		
Matériel				
Couvert complet particulier (Lot de 50 couverts)	21 €	21 €	31 €	31 €
Couvert complet asso	- €	- €	- €	- €
Vidéo projecteur (caution 500 €)	35 €	35 €	35 €	35 €
Sono (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
Manges-debout	25 € les 5	25 € les 5	25 € les 5	25 € les 5
Forfait entretien (si nécessaire)	30€/h	30€/h	30€/h	30€/h
Bris de vaisselle				
Assiette blanche	prix coûtant			
Assiette - verre à pied				
Verre ballon - couvert				
Flute				
Tasse				
Caution réservation	800 €		800 €	

- **Tables, chaises et couverts :**

Il sera demandé un chèque de caution de 200 € pour tout matériel emprunté à la commune (tables, chaises, etc.). Le matériel est à rendre le mercredi qui suit la location.

- Tables et chaises

- Habitants de la commune : 1 € la table et les 4 chaises,
- Hors commune : 2 € la table et les 4 chaises

- Couverts

- Lot de 25 couverts : 5 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212202600-20251219-2025_12_02-DE

Salle Multifonction :

Salle pour 50 places assises	Tarifs commune	Tarifs hors commune
1 jour	150 €	180 €
2 jours	200 €	230 €
Vin d'honneur, réunion, belote	100 €	120 €
Obsèques civiles, collation	60 €	
Vidéo	35 €	
Vaisselle	21 €	31 €
Caution salle	800 €	
Caution vidéo et sono	500 €	
Espace sommeil	Tarifs	
Une chambre (cout à la nuitée semaine)	70€	
Une chambre (week-end)	100-175€	
Deux chambres (week-end)	200-350€	

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Xavier HAMON
Le 18 décembre 2025

Mairie de LE QUILLIO
22460

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratifs gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes